



Financé par l'Union européenne



جمعية تدريسي علوم
الحياة و الأرض بالمغرب
A.E.S.V.T.

Projet de « Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau en milieu oasien: cas des Oasis de Ferkla et d'Aguinane »

Termes de référence pour la mise à contribution d'un (e) consultant (e) évaluateur (trice) pour une évaluation externe à mi-parcours du projet ProGIRE.

Expert(E) technique en gestion intégrée des ressources hydriques évaluateur

Lieux : Oasis Aguinane et Oasis de Ferkla

Date limite de candidature : 30 Décembre 2022

Type de contrat : Contrat consultant/individuel

Langues requises : Français et arabe

Étalement du contrat Sur 3 mois.

Structure émettrice : AESVT-Maroc

L'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre au Maroc (AESVT Maroc) est une association à but non lucratif. Elle a été créée en 1994 et est constituée d'un réseau de 40 sections régionales (couverture de presque tout le territoire national). L'AESVT Maroc vise à contribuer à l'édification d'une société moderne et solidaire conformément aux principes et valeurs du développement durable. L'association agit dans le domaine du développement durable et de l'éducation. Grâce à l'engagement des membres, l'association a pu se construire une notoriété au niveau national. Elle compte à son actif des actions concrètes diverses en faveur de l'environnement (Education à la transition écologique ; Education à l'environnement et au Développement durable ; réalisation de projets de gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles dans des zones fragiles ; promotion d'approches novatrices de gestion des territoires,).

Pour plus d'informations consultez le site web : <http://www.aesvtmaroc.org>

1. Présentation du cadre global

1.1 Contexte et justification

La sauvegarde des Oasis - écosystèmes extrêmement vulnérables menacés de disparition - à travers le renforcement de leur résilience face au changement climatique - est un défi et un enjeu majeur pour le Maroc. L'aridité du climat, la rareté des ressources hydriques, l'ensablement, la sécheresse et la pression démographique, sont autant de facteurs qui déstabilisent l'équilibre des écosystèmes oasiens. Pour faire face à ces contraintes, les communautés oasiennes détentrices de savoirs ancestraux, ont jusque-là grâce à une gestion adaptative, apporté des réponses appropriées.

Malheureusement, aujourd'hui, ces réponses ne sont plus suffisantes pour réduire leur vulnérabilité, en raison des impacts conjugués des évolutions socioéconomiques, du milieu naturel et du changement climatique. Le processus d'adaptation au CC, de gestion durable et efficace des territoires oasiens et des ressources hydriques en priorité, est un travail complexe et de longue haleine ; si aucune action n'est entreprise, le coût de la non adaptation peut être très élevé. Des mesures doivent donc être prises en urgence.

En réponse à cette situation, le projet de « Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau en milieu oasien » financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'AESVT, se propose de contribuer à la sauvegarde des Oasis du sud Maroc en fédérant les acteurs pertinents autour d'une planification concertée, efficace de l'utilisation et de la valorisation de l'eau dans les zones urbaines et rurales en milieu oasien. Les mesures et actions qui seront mises en place devront permettre aux populations oasiennes de faire le lien entre l'« eau », l'« énergie », la « sécurité alimentaire » et « les écosystèmes », et encourager une approche pleinement intégrée, incluant des mesures liées à l'irrigation durable, à la protection des terres et à la promotion de l'agro-écologie, à la gestion des cultures, etc.

1.2 Brève présentation du projet

Le projet conçu pour une durée de trois ans, s'articule autour des quatre composantes clés : i) le renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs locaux autour de l'élaboration de « plan de gestion intégrée des ressources en Eau/GIRE », ii) le développement d'un pool de jeunes entrepreneurs et de jeunes experts locaux sur les questions de GIRE en milieu Oasien, iii) la mise en œuvre de solutions et de technologies adaptées - novatrices ou testées ailleurs - en appui au processus de planification de la GIRE, iv) et enfin la facilitation de la mise à l'échelle à travers l'influence des politiques nationales et territoriales.

L'approche préconisée se base sur la construction d'une vision intégrée de gestion des ressources en eau, sur une large mobilisation et implication des parties prenantes (élus et décideurs politiques locaux, instances coutumières, ONG et acteur du secteur privé, de la recherche scientifique et acteurs institutionnels) dans le processus de planification et de prise de décision, et sur la mise en cohérence des politiques publiques sectorielles et territoriales et les pratiques ancestrales de gestion portés par les instances coutumières. Le lien sera fait avec un autre processus également conduit par l'AESVT avec d'autres ONG dont l'AOFEP et M&D, avec l'appui du PMF FEM, visant la préservation et le maintien du patrimoine bioculturel local, comme les pratiques ancestrales de gestion l'Eau dans les Oasis (Processus APAC/Aires et Territoires de Patrimoine Communautaire/APAC).

L'intervention du projet aura lieu dans deux Oasis pilotes : l'Oasis de Ferkla dans la Province d'Errachidia et l'Oasis d'Aguinane dans la province de Tata. Le choix de ces deux oasis n'est pas fortuit ; ces deux oasis présentent des problématiques et des situations différentes, qui nécessiteront des solutions techniques et institutionnelles différentes ; ce qui permettra d'alimenter une réflexion plus large sur la gestion de l'eau dans les Oasis.

Les présents termes de référence concernent la mise à contribution d'un ou d'une consultante pour une mission de modération des aspects techniques du processus de planification de la GIRE dans l'Oasis de Ferkla ou d'Aguinane.

2. Devoirs et responsabilités du consultant

2.1 Contexte de l'évaluation

Cette évaluation intermédiaire se situe au milieu de l'exécution du projet ProGIRE. L'objectif de cette évaluation intermédiaire est de déterminer le niveau d'atteinte des objectifs du projet après 24 mois de mise en œuvre, de manière à permettre l'amélioration des interventions de l'AESVT-Maroc et ses partenaires et orienter l'équipe dans l'exécution de la dernière étape du projet.

2.2 Objectif de l'évaluation intermédiaire

L'objectif global de cette évaluation intermédiaire est d'apprécier les résultats du projet ainsi que l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés. De plus, il s'agit de tirer les principaux enseignements de l'intervention au niveau de ces deux oasis et de formuler des recommandations pratiques concernant la poursuite du projet.

2.3 Résultats attendus et livrables

Les éléments suivants seront intégrés dans le rapport d'évaluation :

Evaluation du cadre logique :

L'évaluation doit suivre le cadre logique du projet approuvé par l'Union Européenne (bailleur du projet). Ainsi, la base de vérification de succès du projet sera constituée des objectifs, résultats et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le cadre logique du projet.

Principales activités prévues :

Pour chacun des résultats cités, des indicateurs sont identifiés dans le cadre logique et serviront de base pour l'évaluation intermédiaire.

Evaluation des aspects transversaux

L'évaluation, concernera également les activités transversales : situation de référence, suivi-évaluation, comité de pilotage du projet, stratégie de visibilité, capitalisation...

Un rapport provisoire d'évaluation intermédiaire devra être envoyé à l'AESVT-Maroc au plus tard 10 jours ouvrables après la fin de la mission. L'AESVT-Maroc disposera de 10 jours pour centraliser les commentaires et les transmettre au consultant. Le rapport définitif d'évaluation sera à soumettre 10 jours après réception des commentaires.

Les éléments suivants devront être annexés au rapport : termes de référence, méthodologie de l'étude, calendrier de la mission, liste des personnes et organismes consultés, carte de la zone d'intervention du projet, bibliographie.

2.4 Méthodologie

Pour cette mission d'évaluation, il sera demandé d'utiliser des méthodes participatives pendant la collecte et l'analyse des données.

D'une manière globale, les évaluateurs analyseront l'évolution des conditions économiques et environnementales induite par le projet concernant les cibles. Les aspects les plus importants à évaluer sont les suivants :

- La pertinence et la qualité de la conception du projet au regard des problèmes ou besoins réels identifiés dans la zone du projet ;
- L'efficacité des moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités et l'atteinte des résultats prévus ;
- L'efficacité du projet en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées surtout dans le domaine de la mobilisation sociale, la sensibilisation et la formation ;
- L'impact actuel du projet en appréciant les effets positifs et négatifs à court terme et une perspective à long terme au niveau des communes d'intervention et des groupes cibles en particulier ;
- La viabilité potentielle ou la durabilité du projet en appréciant le degré d'implication des bénéficiaires, des autorités et des partenaires au développement de la zone d'action du projet ;
- La prise en compte de la notion du genre dans le projet en appréciant le degré d'implication des femmes dans la mise en œuvre du projet et leurs participations dans les instances de prise de décisions.

La formulation de questions évaluatives plus précises fera partie du travail préparatoire de l'équipe AESVT-Maroc avec le/la consultant(e).

Le processus d'évaluation comportera les étapes suivantes :

- Exploitation des données secondaires constituées principalement de la documentation du projet ;
- Planification détaillée du travail avec le soutien de l'AESVT-Maroc ;
- Elaboration d'une matrice d'évaluation et de préparation du travail de terrain (agenda et outils) ;
- Validation des questionnaires d'évaluation avant la visite de terrain ;
- Collecte des données sur le terrain (entrevues avec les personnes clés que fournissent l'information, groupes de discussion, OP partenaires du projet...) ;
- Analyse des données ;
- Echanges avec l'équipe technique et la coordination nationale de l'AESVT-Maroc.

2.5 Documents à consulter

L'équipe d'évaluation prendra en considération tous les documents pertinents du projet, tels que les documents du projet (contrat de subvention UE), les études réalisées, la situation de référence réalisée, les réaménagements budgétaires, les rapports techniques semestriel et annuels, les rapports de missions d'appui, le Manuel de Procédures Administratives, et tout autre document pertinent.

2.6 Profil et compétences requis

Cette mission sera effectuée par un.e consultant.e connaissant la zone d'intervention (ou ayant plusieurs expérience en milieu oasien) et ayant une expérience en approche territoriale . Il devra également disposer d'une expertise confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement et de la GIRE.

Le/la consultantE devra justifier des qualifications ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme universitaire d'études supérieures en planification de la gestion des ressources hydriques ou équivalent ;
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 années en matière de suivi-évaluation et de gestion de projet de développement ;
- Une expérience avérée de travail avec des organismes internationaux dans le domaine de la coopération au développement ;
- Une bonne connaissance du processus de soutien aux aires et territoires de patrimoine communautaire et pouvoir établir les synergies nécessaires avec la GIRE ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte et de la politique nationale de l'Eau ;
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport ;
- Connaître les procédures de l'UE ;
- Maîtriser parfaitement la langue arabe et française, amazigh est souhaitable qui sera la langue de travail pendant toute la mission.

2.7 Période et durée de la mission d'évaluation

Le contrat sera conclu sur une durée de 3 mois à partir de la date de sa signature pour un volume estimé à 8 H/J.

3. Dossier de soumission des offres

L'offre technique :

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Note méthodologique sur l'approche à mener pour la réalisation du travail, votre compréhension de la mission et le chronogramme détaillé ;
- C.V du consultant ou de la consultante mettant en valeur les expériences et compétences en lien avec la consultation notamment ;
- Lettre d'intérêt et de disponibilité ;
- Le budget détaillé

L'offre financière :

L'offre financière pour la prestation devra comprendre en Dirham (Dh), les honoraires du consultant ou de la consultante et les frais de mission.

Dépôt des dossiers

Les dossiers seront envoyés par lettre recommandée à l'adresse suivante :
Annexe de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation, Bd Modibokeita CP
20420
Casablanca
ou par email à l'adresse suivante : projetgire.aesvtmaroc@gmail.com

Le délai de soumission de candidatures est fixé au 30 Décembre 2022 à 23h59.